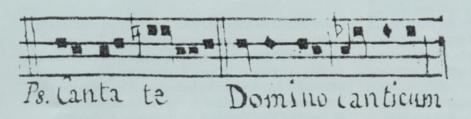
LES LIVRES DE CHANT

Robert Bonnafous, CSV Louis Querbes : Un fondateur contrarié Tome I



Cantiques tirés des meilleurs recueils...

Airs notés en plain-chant mesuré

Petit livre de chant pour les enfants de choeur de la paroisse de Vourles

e 25 septembre 1825, paraissait à Lyon, sans nom d'auteur, un recueil intitulé Cantiques tirés des meilleurs recueils à l'usage des paroisses, des missions, des retraites, des catéchismes, des maisons d'éducation et des familles chrétiennes. Il est dû à l'abbé Querbes. Ce n'est pas un ouvrage original proposant de nouveaux cantiques que le curé de Vourles aurait composés mais, comme l'indique le titre, une compilation faite à partir de recueils existants et de cantiques chantés dans les paroisses. Le recueil comprend les paroles de 341 chants.

La préface donne les motifs qui l'ont fait publier. Tout d'abord, le chant des cantiques (...) a été de tout temps un des moyens les plus précieux que l'on ait employé pour affermir et étendre le règne de Dieu dans les âmes. Le peuple aime chanter. Les paroles à la portée de tous (...) se gravent facilement dans la mémoire et se répètent toujours avec plaisir. Or, les recueils en usage ne suffisent plus; des cantiques nouveaux circulent de main en main. Il fallait un recueil qui rassemble les cantiques

tirés des meilleures compilations auxquels ont été ajoutés quelques textes nouveaux. Deux aspects pratiques sont soulignés : les textes publiés ont été ramenés aux règles du langage et de la versification et à un ton digne de son sujet. Enfin, des tables facilitent l'utilisation du manuel : une table alphabétique avec la référence à l'air sur lequel le cantique se chante, une table thématique et une table usuelle pour les dimanches et les fêtes.

Il est difficile d'apprécier l'apport de l'abbé Querbes dans la préparation de cette publication. L'absence de toute copie manuscrite ou d'épreuves corrigées ne permet pas de voir ce qui doit lui être attribué. Une comparaison avec une édition ultérieure augmentée et qui porte des corrections manuscrites montre que l'abbé redressait un vers boiteux, le changeait parfois ou en modifiait le sens. Il est probable qu'il eut à faire aussi ce travail pour la première édition.

Le recueil s'ouvre par 3 chants de louange à Dieu. Suivent 34 chants qui accompagnent les exercices chrétiens (prières du matin et du soir, travail, messes, etc.). Une bonne moitié des cantiques (177) se rapporte aux vérités de la foi. Le titre du recueil en donne l'explication : il ne sert pas seulement pendant les offices mais il est édité pour les missions, les retraites, les catéchismes. Enfin, 127 chants célèbrent les fêtes du calendrier liturgique et du sanctoral, avec cette curiosité : un chant a pour thème le Vingt-un janvier. Les cantiques sont

en général longs. Plusieurs paraphrasent des textes bibliques ou liturgiques : le psaume 2 (Pourquoi ces vains complots, ô peuples de la terre / Pourquoi tant de projets divers!), l'hymne à la charité de la première épître aux Corinthiens (En vain je parlerai le langage des Anges / En vain, mon Dieu, de tes louanges / Je remplirais tout l'univers), le début de l'Ecclésiaste (Tout n'est que vanité, / Mensonge, fragilité, / Dans tous ces objets divers / Qu'offre à nos regards l'univers), les hymnes Vexilla Regis, O Filii, Stabat Mater, etc.) Certains chants connus à l'époque ont traversé bien des années pour être encore repris lors des retraites et des missions au milieu du XXe siècle : J'engageai ma promesse au baptême... ou ces strophes entonnées à pleine voix lors des missions : À la mort, à la mort / Pécheur, tout finira / Le Seigneur, à la Mort, Te jugera... Il en est même un qui semble éternel : Venez, divin Messie...

La publication du recueil coïncidait avec la célébration du jubilé. Elle eut du succès puisqu'il fallut procéder à un deuxième tirage dès 1827 (3 000 exemplaires). Cependant, le jubilé passé, l'imprimeur Rusand craint que cette seconde édition ne s'écoule plus lentement « à moins, écrit-il, que l'autorité ecclésiastique ne veuille adopter ce recueil qui est bien le meilleur et le plus complet, comme celui du diocèse ».

L'édition ne se fit pas sans tension entre l'auteur et l'imprimeur. Sur ce point, faute de connaître la version du premier, on est obligé de s'en tenir à celle du second. Il n'y eut pas de contrat initial entre les deux; l'un et l'autre paraissaient incertains du succès. L'abbé Querbes avait simplement demandé que le prix de vente soit le plus bas possible (20 sous), c'est-à-dire le prix de fabrication. D'après Rusand, la première édition aurait coûté 1 936 F. Avec les quelques exemplaires remis

PETIT LIVRE DE CHANT

LES EFFANS DE CHŒUR de la paroisse de Vourles.

MESSES.

111 MAI. L'INVENTION DE LA SAINTE CROIX

DOUBLE-MINEUR



gratuitement, le bénéfice avait été nul pour lui. Aussi pensait-il gagner sur le second tirage qu'il prépara sans en avertir, semble-t-il, l'abbé Querbes qui ne put corriger les épreuves. Le curé de Vourles le prit mal et passa un compromis avec un autre imprimeur. Rusand ne fut informé de l'affaire qu'au retour d'un voyage à Paris. Mais il devait avoir senti la bonne affaire à réaliser et racheta le compromis moyennant 400 F. Pour faire revenir le curé de Vourles à de meilleurs sentiments, la soeur de Rusand avait promis 300 F d'honoraires en lui laissant espérer que son frère donnerait davantage. Le second tirage réalisé, l'abbé réclama 500 F, ce qui entraîna une vive réaction du pieux imprimeur. Les relations durent finir par s'arranger puisque dès 1829 une troisième édition (3 000 exemplaires) fut faite et que d'autres suivirent. Au total, jusqu'en 1861, le recueil connut quinze éditions ou réimpressions.

Quelques mois après la publication des *Cantiques*, parut, toujours chez Rusand et toujours sans nom d'auteur, les Airs *notés en plain-chant mesuré pour les Cantiques des paroisses.* C'était aussi une production de l'abbé Querbes. Il s'agit d'un recueil de 267 airs qui permettaient de chanter les cantiques contenus dans le premier recueil. Il s'adressait donc à des personnes qui déchiffraient la musique.

Un avertissement de 12 pages indique l'intention de l'auteur : il a cru faire une chose utile que de fournir aux pasteurs et aux fidèles habitués au plain-chant un livre d'airs faciles, dont l'usage nourrira et perfectionnera leur goût pour le chant des louanges de Dieu. Il se justifie ensuite d'avoir fait servir les vases d'Égypte à la décoration du sanctuaire, c'est-à-dire d'avoir utilisé, comme c'était courant à l'époque, des airs profanes pour faire chanter des textes religieux : Si les airs sont beaux, ils sont également bien reçus avec le cantique, et ainsi chantés ils

contribuent à faire oublier la chanson dissolue. Pourquoi enfin repousser une mélodie belle et pure par elle-même et qui cesse d'être dangereuse dès qu'elle unit à ses sons les accents de la vertu, tandis que les mondains vont chercher jusques dans nos chants sacrés de quoi flatter leurs oreilles...

L'avertissement contient aussi une leçon de solfège indiquant la valeur des notes, le sens des clés, des bémols, des dièses, des silences, etc. Tout le recueil est en plain-chant, c'est-à-dire que les airs sont écrits avec des notes carrées, sur une portée de quatre lignes et selon des clés d'ut ou de fa. Le recueil des *Airs* fut trois fois réédité.

Les archives du P. Querbes gardent l'exemplaire unique d'un *Petit livre de chant pour les enfants de choeur de la paroisse de Vourles.* Il s'agit d'un manuscrit de l'abbé Querbes. L'orthographe « ancienne » permet de dater le travail d'avant 1836. Comme, à partir de 1829, l'abbé a été fort pris par les travaux et les démarches concernant la Société des Catéchistes, le manuscrit date sans doute des premières années du séjour à Vourles.

Le recueil contient 170 pièces de plain-chant (messes, hymnes, motets, etc.) divisées en deux parties. La première semble être composée des morceaux les plus couramment chantés; la seconde est intitulée *Partie non obligée* et comprend des *Messes pour les écoles*, des *Strophes pour la Bénédiction*, des *Proses et des Hymnes notées comme on les chante* et un *Choix de Motets en chants mesurés*.

Ces deux dernières subdivisions sont précédées d'une explication technique qui n'offrirait guère d'intérêt si, par deux fois, il n'était fait référence à un autre document : Dans les livres de chant, les Proses et les Hymnes ne sont pas notées selon la durée qu'il convient de donner

aux sons et qu'on leur donne en effet. On les écrit ici conformément aux règles de la 15^e leçon du cahier de plain-chant à l'usage de l'école paroissiale de Vourles.

Et cette autre référence : Voyez du reste la leçon supplémentaire du Cahier de Plain-chant à l'usage de l'École paroissiale où ces choses sont plus développées. Les soulignés de la seconde référence indiqueraient clairement que le document dont il s'agit est un manuel à l'usage des manécanteries mis au point par un maître de chant et non par l'abbé Querbes. Peut-être même, à cause de l'emploi du mot cahier d'un manuscrit simplement recopié.

À travers tout ceci, l'abbé Querbes apparaît soucieux d'utiliser le chant bien exécuté comme un moyen de louange et pour une plus grande dignité des cérémonies liturgiques. À Vourles, rappelle Hugues Favre, « le service divin sera surtout remarquable et se fera d'une manière particulièrement intéressante sous le rapport du chant car Monsieur Querbes est chantre habile, bon musicien et assez bon poète ». Il utilise aussi le chant des cantiques comme une sorte de catéchèse populaire : Les paroles à la portée de tous (...) se gravent facilement dans la mémoire, avait-il écrit dans la préface des Cantiques.

En peu d'années, il a été capable de mettre au point deux ouvrages, les Cantiques et les Airs notés, de les livrer à l'impression et de calligraphier les 155 pages du Petit livre de chant, avec toutes les exigences que cela comporte (attention pour que la mélodie soit juste, soin pour écrire les textes latins, recherche d'un certain effet esthétique). Dans ses rapports avec l'imprimeur, il s'est montré un homme d'affaires médiocre qui n'a pas su tirer profit d'un travail de qualité et reconnu comme tel. À moins qu'il n'ait pas voulu en tirer profit, sinon pourquoi avoir demandé que le prix de vente d'un exemplaire des Cantiques soit si bas?